

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 23/24: **Eaux vives**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Incendie et éléments naturels

CONCOURS SOUMIS AUX ACCORDS INTERNATIONAUX

1. Pouvoir adjudicateur

- 1.1. Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur :
Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)
Service organisateur / Entité organisatrice :
Service immobilier, à l'attention de M. Rémi Becker
Avenue du Général-Guisan 56, 1009 Pully, Suisse,
Tél. 058.721.23.93, Fax. 058.721.23.03

- 1.2. Les projets sont à envoyer à l'adresse indiquée au point 1.1
 1.3. Délai souhaité pour poser des questions par écrit :
 3 décembre 2010. Voir point 1.7 du programme du concours
 1.4. Délai de rendu des projets : 18 mars 2011.
 Exigences formelles :
 Remises des projets et remise des maquettes : voir point 1.15 du programme du concours.
 1.5. Type de concours : concours de projets
 1.6. Genre de pouvoir adjudicateur : autres collectivités assumant des tâches cantonales
 1.7. Mode de procédure : procédure ouverte

2. Objet du concours

- 2.1. Genre de prestations de concours : services d'architecture
 2.2. Titre du projet du concours : Concours de surfaces administratives et surface de logements aux Fiches
 2.4. Vocabulaire commun des marchés publics : CPV : 71230000 – Service d'organisation de concours d'architecture
 2.5. Description du projet : construction de surfaces administratives et de surfaces de logements
 2.6. Lieu de réalisation : Lausanne
 2.7. Marché divisé en lot : non
 2.8. Des variantes sont-elles admises ? : non
 2.9. Des projets partiels sont-ils admis ? : non
 2.10. Délai de réalisation : Début : 01.05.2012

3. Conditions

- 3.1. Conditions générales de participation : voir point 1.5 du programme du concours
 3.7. Critères d'aptitude : conformément aux critères cités dans les documents
 3.8. Justificatifs requis : conformément aux justificatifs requis dans le dossier
 3.9. Critères d'appréciation des projets : conformément aux critères cités dans les documents
 3.10. Délai pour l'obtention des documents de concours jusqu'au 17 mars 2011
 Prix : aucuns
 3.11. Langue de la procédure et des documents : français
 3.13. Les documents de concours peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)
Service immobilier, à l'attention de M. Rémi Becker
Avenue du Général-Guisan 56, 1009 Pully, Suisse

Les documents du concours sont disponibles à partir du 16 novembre 2010 jusqu'au 17 mars 2011.

Langues des documents du concours : français

Autres informations pour l'obtention des documents du concours : le programme du concours et les documents annexés pourront être consultés et téléchargés sur le site internet: www.eca-vaud.ch (rubrique : concours surfaces administratives et surfaces de logements aux Fiches). Pour le surplus, voir point 1.14 du programme du concours.

4. Autres informations

- 4.1. Noms des membres et des suppléants du jury, ainsi que des éventuels experts :
 Président : Jérôme Frachebourg, Directeur général ECA, Vice-président : Daniel Schaer, Directeur financier ECA. Membres non professionnels : Christophe Dummermuth, Directeur WTC Lausanne, Gilbert Morandi, Coordinateur propriétaires, Jean-Daniel Girard, Ingénieur Civil diplômé EPFL, SD ingénierie, Patrick Frasseren, Architecte ETS, DPRE ECA. Membres professionnels : Nicole Christe, Architecte EPFL-SIA, Cheffe du service architecture de la Ville de Lausanne, Fabrizio Raffaele, Architecte EPFL/SIA, Personeni-Raffaele-Schärer, Marc Burgener, Urbaniste, service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne, Inès Lamunière, Architecte EPFL/SIA, Devanthéry-Lamunière, Bernard Matthey, Architecte ETS, Architram. Suppléant : Rémi Becker, Architecte ETS, service immobilier ECA.
 4.2. La décision du jury a-t-elle force obligatoire ? : oui
 4.3. Planche de prix et mentions : un montant de CHF 190'000 HT est prévu pour l'attribution de prix et pour d'éventuelles mentions
 4.4. Droit à une indemnité ? : non
 4.5. Anonymat : voir point 1.16 du programme du concours

SECTEUR TOUR-HENRI ET HÔPITAL DES BOURGEOIS FRIBOURG

Type d'avis :

Appel à la candidature pour un mandat d'études parallèles sur procédure sélective

Autorités adjudicatrices :

La Ville de Fribourg, l'Etat de Fribourg, l'Université de Fribourg, La Poste et les CFF. La direction de l'opération est assumée par la Ville de Fribourg.

Descriptif :

Le secteur Tour-Henri et Hôpital des Bourgeois situé au centre-ville de Fribourg apparaît aujourd'hui comme une zone en devenir dont le tissu est fortement caractérisé par la rupture de la voie CFF qui le traverse et dont l'urbanisation générale reste à définir. Compte tenu de la sensibilité du secteur, de la présence de bâtiments de grande valeur patrimoniale, les autorités, tant communales que cantonales, ont décidé d'enclencher une étude de planification urbaine sous la forme d'un mandat d'études parallèles avec procédure sélective.

Forme de procédure :

La présente procédure sélective permettra de choisir 4 à 6 équipes pluridisciplinaires qui seront appelées à participer à un mandat d'études parallèles.

L'ensemble de la procédure est soumis aux dispositions légales applicables aux marchés publics.

Conditions de participation :

La procédure s'adresse aux architectes-urbanistes ou architectes en possession d'un diplôme universitaire ou équivalent et répondant à l'une des conditions suivantes :

- disposer d'un diplôme universitaire (EPF/IAUG ou EAUG/AAM) ou d'une haute école spécialisée suisse (HES/ETS) ou d'un diplôme étranger équivalent,
- être inscrit dans un registre professionnel A ou B du REG ou un registre étranger équivalent.

Président du Jury : M. Jean Bourgknecht, vice-syndic, directeur de l'Edilité

Membres non professionnels : M^{me} Madeleine Genoud-Page, conseillère communale de la Ville de Fribourg ; M. Guido Vergauwen, recteur de l'Université ; M. Jacques Dubey, professeur à la Faculté de droit

Membres professionnels : M. Charles-Henri Lang, architecte cantonal ; M. Gonçalo Byrne, architecte Lisbonne ; M. Marco Bakker, architecte Lausanne, Zurich ; M. Pascal Amphoux, architecte-urbaniste Lausanne ; M. Christoph Hüslér, architecte-paysagiste Lausanne ; M^{me} Elena Cogato Lanza, architecte et historienne de l'urbanisme Lausanne ; M. Sylvain Malfroy, historien de l'Art Neuchâtel

Membres suppléants : M. Thierry Bruttin, architecte de ville Fribourg ; M. Paul Lagast, architecte Université de Fribourg ; M. Jacques Pollet, chef du Service des finances Ville de Fribourg ; M. Jean-Marc Ruffieux, architecte Fribourg

Consultants :

M. Sandro Cibolini et M. Alex Von Teufenstein, architectes portfolio management Poste ; M. Pierre-André Ottoz, collaborateur scientifique Office fédéral de la culture ; M. Claude Castella, conservateur des biens culturels Fribourg

Organisateur : M^{me} Colette Ruffieux-Chehab, architecte Fribourg

Dépôt des dossiers de procédure sélective : 16 février 2011

Pour plus d'informations : www.simap.ch



Mobilité.

A Lucerne et dans ses environs.

Plus de 900 millions de personnes utilisent chaque jour les ascenseurs, escaliers mécaniques et solutions de mobilité innovantes de Schindler. Nous devons ce succès à nos 44 000 collaborateurs actifs sur tous les continents.

